



## Règlement intérieur Vide-Grenier Dimanche 13 avril 2025

- 1) Le vide grenier est organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Herriot de Rochefort sur Mer appelé « Les Loustiks d'Herriot ». Il se tiendra dans la cour de l'école élémentaire Herriot rue du docteur Peletier de **9h à 17h le dimanche 13 avril 2025.**  
**L'accueil des exposants se fera de 7h30 à 8h45.**
- 2) Le vide grenier est ouvert aux particuliers et personnes morales sous réserve de places disponibles et à condition :
  - d'avoir complété entièrement et signé la fiche d'attestation-inscription
  - de s'être acquitté du paiement par chèque ou espèce avant le vendredi 11 avril 17 heures
- 3) Les demandes d'inscription de professionnels au vide grenier seront étudiées au cas par cas et accepté ou non par l'association « Les Loustiks d'Herriot ».
- 4) Les emplacements sont attribués par l'organisateur et seront communiqués à l'entrée sur le site le jour de la manifestation.
- 5) Le prix est de 5€ les 2 mètres et de 7€ les 2 mètres + 1 table.  
Le prix pour les parents d'élèves des écoles Herriot est de 4€ les 2 mètres et de 6€ les 2 mètres + 1 table.  
Les tables sont fournies dans la limite du stock disponible.
- 6) En cas de désistement, l'exposant ne pourra pas prétendre au remboursement du prix de son emplacement.
- 7) Les véhicules motorisés des exposants devront être stationnés en dehors de la zone de déballage. Un parking sera accessible dans la limite des places disponibles et sous réserve que ce parking ne serve pas également de zone de déballage.
- 8) Les véhicules motorisés devront quitter la zone de déballage au plus tard à 8h45 le matin et ne pourront revenir qu'à partir de 17h le soir.  
Entre 8h45 et 17h plus aucuns véhicules motorisés ne pourra circuler dans la zone de déballage.
- 9) Les exposants arrivants après 8h45 pourront se voir refuser l'accès au site pour des raisons de sécurité.
- 10) Les stands de boissons et denrées alimentaires à consommer sur place sont exclus car réservés à l'organisateur, « Les Loustiks d'Herriot »
- 11) **Chaque exposant devra quitter son emplacement au plus tard à 18h et le laisser dans l'état dans lequel il l'a trouvé en arrivant à savoir sans objets, cartons, déchets ou autres. Les « invendus » ne devront en aucun cas être laissé sur place.**
- 12) Les animaux doivent être tenus en laisse.
- 13) Les jeux et la loterie sont formellement interdits sur le site.
- 14) Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur « les Loustiks d'Herriot », ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations dans le périmètre de la manifestation. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (interdiction de vendre des produits dangereux, inflammables, armes diverses, animaux vivants, etc.).
- 15) La présence à ce vide grenier implique l'acceptation du présent règlement. L'association « les Loustiks d'Herriot » organisatrice est seule juge et peut procéder à l'exclusion de toute personne ne respectant pas ce règlement.

Les Loustiks d'Herriot  
Ecole élémentaire  
Rue du Docteur Peletier  
17300 Rochefort sur Mer

Mail : [lesloustiksdherriot@gmail.com](mailto:lesloustiksdherriot@gmail.com)